1 chef du service dialogue social et réglementation

Référence : 3134-26-1592/SR du 23 octobre 2026

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : attaché

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre : /

Poste à pourvoir : immédiatement

Direction : des ressources humaines
Service dialogue social et réglementation

Lieu de travail : Nouméa

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 23 octobre 2026

Date limite de candidature : Vendredi 13 novembre 2026

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1500 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 86 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la commune.

Rattachée directement au Secrétaire Général, la Direction des ressources humaines (DRH) est actuellement structurée en 4 entités dont le Service Dialogue Social et Réglementation fait partie. Il veille à la bonne application du droit et participe à la modernisation sociale de la collectivité. Il gère les contentieux et pré-contentieux RH, pilote les procédures disciplinaires et organise les instances de dialogue social. Il promeut un dialogue social basé sur les intérêts partagés avec les partenaires sociaux tout en garantissant une relation de proximité et de conseil avec les opérationnels.

Missions :

Sous l'autorité du directeur, le chef de service conseille les élus, les services et apporte en amont une expertise juridique dans les domaines variés du droit. Il assiste et conseille la direction, impulse, organise et dirige la mise en œuvre des plans d'actions en fonction des objectifs définis par l'exécutif. Il apporte également aux élus des arguments stratégiques d'aide à la décision.

Activités principales :

Il devra notamment :

- Assurer l'animation du dialogue social et de ses instances,
- Gérer les contentieux et les précontentieux (rédaction, représentation devant les juridictions),
- Gérer les procédures disciplinaires,
- Apporter une assistance et un conseil juridiques auprès des élus et des services,
- Effectuer le contrôle préalable des actes pour en assurer la sécurisation juridique,
- Travailler en transversalité et en soutien des autres services de la DRH.

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Diplôme de niveau II (master) en droit avec expériences avérées en ressources humaines,
- Maîtrise de la réglementation,
- Expérience sur un poste d'encadrement souhaitée,
- Aptitude à la définition et au pilotage d'un projet de service,
- Aptitude à animer le dialogue social.

Ce poste requiert de la réactivité et une excellente gestion du stress, un grand sens de la communication et de la diplomatie, de solides qualités rédactionnelles et relationnelles ainsi qu'un esprit d'analyse et de synthèse. Il nécessite également un devoir de réserve et de la loyauté, un sens du service public et un fort respect de la confidentialité.

Contact et informations complémentaires :

Madame Myren CARRERE-GEE – Directrice des ressources humaines –
tél. +687 24.67.36 - myren.carrere-gee@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

une lettre de motivation ;
un curriculum vitae (CV) détaillé ;
la fiche de renseignements dûment complétée à télécharger ici (site DRHFPNC) ;
l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle à télécharger ici (site DRHFPNC) ;
la photocopie des diplômes ;
pour les fonctionnaires, l'arrêté de dernière situation administrative ;
les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence ***si nécessaire*** (liste des pièces à fournir dans le document "notice explicative" à télécharger ici (site DRHFPNC)) ;
pour les fonctionnaires, la demande de changement de corps ou cadre d'emploi ***si nécessaire*** (demande à télécharger ici (site DRHFPNC)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au maire de la ville de Nouméa **prioritairement** par :

- **mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc**

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.